

## **CONVENTION D'ALLOCATIONS TEMPORAIRES DEGRESSIVES**



Décret n°89-653 du 11 septembre 1989. Article R.322-6 du Code du Travail. Arrêté du 26 mai 2004 modifié par l'Arrêté du 29 septembre 2005.

N°12625\*01

ATD 1

## **BULLETIN D'ADHESION DU SALARIE**

	Cadre réservé à l'administration (DDTEFP)
Le salarié	N° de la convention :   D
NOM et Prénom :	
Adresse:	
Code Postal :   _  Com	mmune :
Téléphone :   _	Date de naissance :       _     _
Sexe : (porter le chiffre correspondant : masculin = 1, féminin = 2)	jour mois annee
Qualification : (porter le chiffre correspondant)	
Ouvrier non qualifié (manœuvre, OS)         1           Ouvrier qualifié (OP, OQ)         2           Employé non qualifié         3	Employé qualifié
	déclare
Avoir été licencié le	
Avoir été licencié le ancien employeur)	:         jour mois année
Avoir été licencié le ancien employeur)  Par l'établissement (nom) :	:   _     jour mois année
Avoir été licencié le ancien employeur)  Par l'établissement (nom) :  Adresse :	:   _   _   _   _   _   _   _   _   jour mois année
Avoir été licencié le ancien employeur)  Par l'établissement (nom) :	:   _     jour mois année
Avoir été licencié le ancien employeur)  Par l'établissement (nom) :  Adresse :  Code Postal :   _ _  Com	i
Avoir été licencié le ancien employeur)  Par l'établissement (nom) :  Adresse :	i
Avoir été licencié le ancien employeur)  Par l'établissement (nom) :  Adresse :  Code Postal :   _ _  Com	:   _   _   _   _   _   _   _   _   _
Avoir été licencié le ancien employeur)  Par l'établissement (nom) :  Adresse :  Code Postal :   _ _ _  Com  Avoir été embauché le nouvel employeur)	:   _   _   _   _   _   _   _   _   _
Avoir été licencié le ancien employeur)  Par l'établissement (nom) :	:   _   _   _   _   _   _   _   _   _
Avoir été licencié le ancien employeur)  Par l'établissement (nom) :	in the second se

- Pièces à joindre à l'envoi du bulletin d'adhésion :
- copie des feuilles de paie des 12 mois précédant la rupture du contrat de travail ou un état certifié par l'employeur ;
- un relevé d'identité postal ou bancaire ;
- copie du nouveau contrat du travail.
- Puis, pour chaque versement, je m'engage à fournir :
- copie des feuilles de paie reçues dans mon nouvel emploi ou un état certifié par mon nouvel employeur.

Je m'engage sur l'honneur à informer la DDTEFP de toute interruption ou modification de mon nouvel emploi intervenant durant la période de deux ans couverte par l'allocation temporaire dégressive.	
A	Signature du salarié :

La loi 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique à ce formulaire, et vous donne droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant. Votre demande doit être adressée au directeur départemental du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle.